

	Demande d'évaluation environnementale pour un projet
	Article R122-2 du code de l'environnement

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Date de demande de pièces complémentaires :	N° d'enregistrement
21-04-2026		017152/A P

1. Identification du service dépositaire		
Service		
DDTM du Finistere		
Département		
Coordonnées (adresse, téléphone, courriel)		
mickael.jointre@finistere.gouv	BOULEVARD DU FINISTERE	29000
Nom, prénom et qualité de la personne physique habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande		
Jointre	Mickael	adjoint au responsable de l'unité ADS
Coordonnées de la personne physique habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande		
06 49 81 16 09	mickael.jointre@finistere.gouv.fr	
Autorisation portant la demande		
Permis de construire		
2. Identification du projet		
Nature de l'objet de la demande		
☒ Nouveau projet, activité, installation ouvrage ou travaux ☐ Extension ou modification substantielle		
2.2 Ce projet a-t-il fait l'objet d'une décision de soumission après examen au cas par cas ou avis conforme ?		
☐ Oui ☒ Non		
2.3 Adresse du projet		
Lieu Dit	Plouye	29690 29-Finistere

2.4 Références cadastrales (pour un projet terrestre)			
<i>Commune d'implantation, Code postal, N° de parcelle et Superficie de la parcelle</i>			
Plouye,29690,ZY 177,10 800 m² Plouye,29690,ZY 123,2 860 m² Plouye,29690,ZY 113,76 960 m² Plouye,29690,ZY 121,2 180 m² Plouye,29690,ZY 118,46 200 m² Plouye,29690,ZY 120,18 820 m² Plouye,29690,ZY 122,15 750 m² Plouye,29690,ZY 232,25 458 m²			
2. Références géographiques -pour un projet maritime, fluvial, ferroviaire, de voirie ou routier)			
<i>Situation</i>	<i>Domaine public concerné s'il y a lieu</i>	<i>Consistance du domaine public concerné (nature des biens)</i>	<i>Superficie de l'emprise</i>
Autorisations embarquées / demandées :			
Précisez la ou les catégorie(s) de la nomenclature relative à évaluation environnementale (annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement) dans laquelle ou lesquelles l'installation doit être rangée			
<i>N° de catégorie, N° et intitulé de sous catégorie</i>			
30. Installations photovoltaïques de production d ' électricité (hormis celles sur toitures, ainsi que celles sur ombrières situées sur des aires de stationnement), 30A			